

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA MAIRIE LE 11 MAI 2015 À 19 H

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente Marc Bertrand, conseiller, siège no1 François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2 Sylvie Chartier, conseillère, siège no3 Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4 Even Mc Hugh, conseiller, siège no5 Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et greffe
- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 2. Finances et Administration
- 2.1 Aucun
- 3. Direction générale
- 3.1 Aucun
- 4. Travaux publics
- 4.1 Aucun
- 5. Loisirs, culture et vie communautaire
- 5.1 Aucun
- 6. Urbanisme et développement durable
- 6.1 Aucun
- 7. Protection contre l'incendie
- 7.1 Autorisation de signature Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la municipalité de Lac-Beauport et la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
- 8. Permis et inspections
- 8.1 Aucun
- 9. Varia
- 9.1 Aucun
- 10. Période de questions
- 11. Levée de l'assemblée



1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

La mairesse demande aux membres du conseil de tenir une séance extraordinaire sans convocation préalable et propose l'ordre du jour suivant :

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 7.1 Autorisation de signature Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la municipalité de Lac-Beauport et la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
- 10. Période de questions
- 11. Levée de l'assemblée

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

La séance a lieu à la salle de conférence de la mairie, local 111, du 65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 20 h 40.

166-2015 1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

167-2015

7.1 Autorisation de signature - Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la municipalité de Lac-Beauport et la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis APPUYÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la municipalité de Lac-Beauport et la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



À 20 h 45, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur : Aucune

Fin de la période de questions à 20 h 45.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 20 h 45.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier